

L'écocitoyen déchaîné

La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une urne, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans.

Elle est action continue du citoyen non seulement sur les affaires de l'Etat, mais sur celles de la région, de la commune, de la coopérative, de l'association, de la profession....

La démocratie n'est efficace que si elle existe partout et en tout temps.

Pierre Mendès-France

Sommaire

Fifi et les présentations des vœux : des vertes et des « pas mûres » !

Mobilité et Schéma Directeur d'Île-de-France (SDRIF)

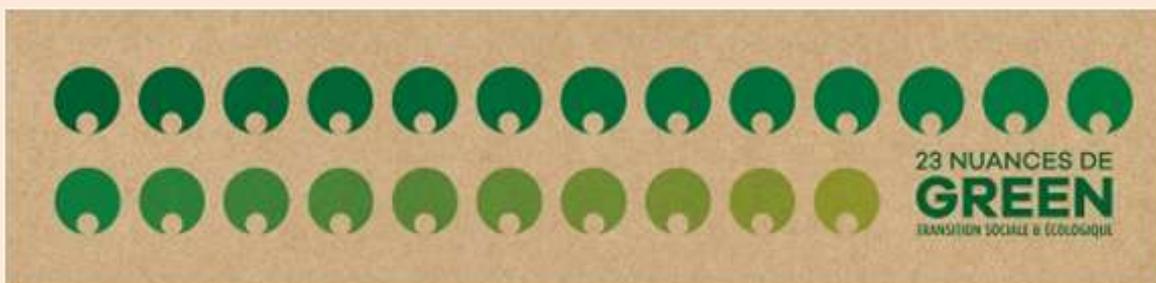
Elections municipales 2020 : Quel territoire « durable » aujourd'hui et demain ? Quelle transition écologique ?

Contournement de Melun : comment maîtriser les mobilités ?

GPSE : qui sommes-nous ?

***Fifi et les présentations des vœux :
des vertes et des « pas mûres » !***

« Vingt-trois nuances de GREEN » !



Fifi lorsqu'il découvre l'en-tête de l'invitation aux vœux de la communauté d'agglomération a un choc.*

De la communication, toujours de la communication « GREEN » !

Il remarque surtout que les vingt-trois pastilles ont des couleurs allant de vert clair au vert foncé ce qui tend à exprimer, au niveau des communes, des volontés et des politiques différentes en matière de « transition sociale et écologique ». De la communication mais pas de classement ? Il est vrai que les élections municipales arrivent et que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même !

Tous « écolos » ! Fifi se dit que les habitants de certaines communes, au regard de la réalité et des mots, ne pourront pas comprendre voire accepter ce « hold-up » sémantique.

Le plus drôle, se dit-il, c'est que ce titre fait référence à celui du film « Cinquante nuances de Grey » qui conduit sur le chemin d'une relation sadomasochiste !

Les élus communautaires pensent-ils que les relations avec leurs concitoyen(ne)s doivent se construire sur cette base, Fifi ne l'imagine même pas !

Il se dit que vraiment la communication de la Communauté d'agglomération est à revoir et que si elle veut faire croire, à marche forcée, aux habitants que le « vert » est dans le fruit, ils ne seront pas assez masochistes pour le croquer.

Cette conviction est renforcée à l'occasion des présentations des vœux. La communication de Grand Paris Sud, appliquant la méthode Coué, prend les invités pour des enfants avec un jeu auto-suggestif.

Si l'organisation est mise en scène pour être verte (nourriture bio, tabouret en carton, .., discours), l'arrivée avait la couleur grise des embouteillages, émetteurs de gaz à effet de serre.

Fifi se dit que si certains discours peuvent être sincères, ils manquent une mise en acte, qui dépasse la communication et la défense de l'environnement, et surtout la participation organisée sur le territoire de la population et des associations, grandes absentes à ce jour.

Il pense que Dr Développement Durable et Mister Logistique sont toujours les acteurs d'un dédoublement de personnalité des décideurs. Fifi s'inquiète de la perte du contact avec la réalité qui conduit l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) de Sénart à considérer, par exemple, que :

- le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Grand Paris Sud, technocratique et hors sol, est un bon outil ;
- la biodiversité a progressé à Sénart sans qu'aucun inventaire préalable ne puisse le prouver.

Fifi cherche l'origine de cette novlangue (néo parler) chère à G. Orwell où tout pourra bientôt de résumer par « Vert ». Il pense que, comme la Communauté d'Agglomération

et l'EPA Sénart n'ont rien à proposer en matière de projet collectif de transition sociale et écologique, la langue de bois « Vert » ne sert qu'à dissimuler ce vide.

Fifi n'est pas très optimiste car demain la logique du chacun chez soi, du manque de vision partagée sur l'urgence climatique, d'absence d'une volonté commune perdurera et conduira encore à du saupoudrage, avec une agglomération alibi pour certains élus pour ne pas agir ou si peu dans leurs domaines de compétences.

Fifi se désole de ce paravent vert qui veut donner de la couleur à une politique qui n'en a pas. Il se rappelle cette citation de Somerset Maugham : "Rien n'est pire au monde qu'un ouvrage médiocre, qui fait semblant d'être excellent."

*« Vert, green, verde, grün, zieloni, grønn, groen, vihreä, zelená, πράσινο, aħdar, žalias, zöld, glas, roheline, зелен, gréng »

17 nuances de langue communautaires, encore de nombreuses possibilités pour la communication.

Mobilité et Schéma Directeur d'Île-de-France (SDRIF)

Développement durable, éco-quartier, circuits courts, transition énergétique, culture raisonnée, dé-densification, la nature en ville... que de belles formules ! Comme si, d'un coup de baguette magique le monde avait trouvé, enfin, les solutions pour économiser la planète. L'écologie ne serait plus réservée aux écologistes mais serait devenue une autre façon pour tous de concevoir la vie dans nos territoires.

Promoteurs immobiliers, élus locaux, candidats aux échéances électorales de toutes natures ne tarissent d'ailleurs pas d'éloges sur le sujet et la « rumeur » s'étend à l'infini...

Et pourtant il nous faut regarder la situation avec lucidité. Les chiffres sont têtus et nous montrent que l'aménagement du territoire continue à produire les mêmes effets que durant ces 40 dernières années.

En atteste la progression importante de la région Île-de-France en termes de logements et d'emplois de 2013 à 2019.

En consultant les données du Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) approuvé en 2013 dont l'évaluation est produite tous les 6 ans, nous constatons que les prévisions ont été largement dépassées avec, chaque année, 80 000 logements construits et 50 000 emplois créés.

Le SDRIF envisageait 70 000 logements et 28 000 emplois!

L'explosion des inégalités en Île-de-France

C'était déjà beaucoup trop. La France ne peut se contenter d'une croissance concentrée principalement dans sept métropoles avec un déclin perceptible sur tout le reste du

territoire comme le souligne Jacqueline Lorthiois*. Cette dernière insiste également sur l'explosion des inégalités en Île-de-France, en particulier en grande couronne qui subit avec plus d'intensité encore les conséquences de cet aveuglement. C'est ainsi que l'Essonne est le département de la grande couronne ayant enregistré la progression la plus importante sur 5 ans (50 000 habitants supplémentaires).

Grand Paris Sud n'échappe pas à ce constat avec, à lui seul, une progression de 8,3% d'habitants entre 2013 et 2018**.

Comment, dans ces conditions, traiter les questions de la mobilité et de l'emploi ?

Coté transport

Il faut savoir que les projets annoncés, compte tenu de la croissance actuelle et future, ne seront pas en mesure de pallier aux difficultés rencontrées par les usagers des transports en commun.

A commencer par la mise en place de la nouvelle organisation de la ligne RER D (SA2019) qui est, par ailleurs, une très mauvaise réponse apportée aux déplacements d'une grande partie des habitants de la vallée de la Seine sur le territoire.

Le Tram 12 reliant Evry à Versailles et le T Zen 4 reliant Corbeil-Essonnes à Viry-Châtillon resteront des Transports en Commun en Site Propre, certes intéressants, mais totalement insuffisants pour résoudre l'épineuse question des liens nécessaires à la relation habitat/emploi.

Coté emploi

Nous ne pouvons-nous résoudre à accepter que les bassins d'emplois soient distincts des bassins de vie. De même, il est difficile de se contenter d'emplois qui ne sont pas en phase avec la sociologie des rares villes qui en possèdent. Et ce ne sont pas les plateformes logistiques distribuées le long des axes routiers qui apporteront une réponse à nos questionnements, mais ce qui est sûr c'est qu'elles participent avec beaucoup d'opiniâtreté au réchauffement climatique.

La question majeure : le réchauffement climatique

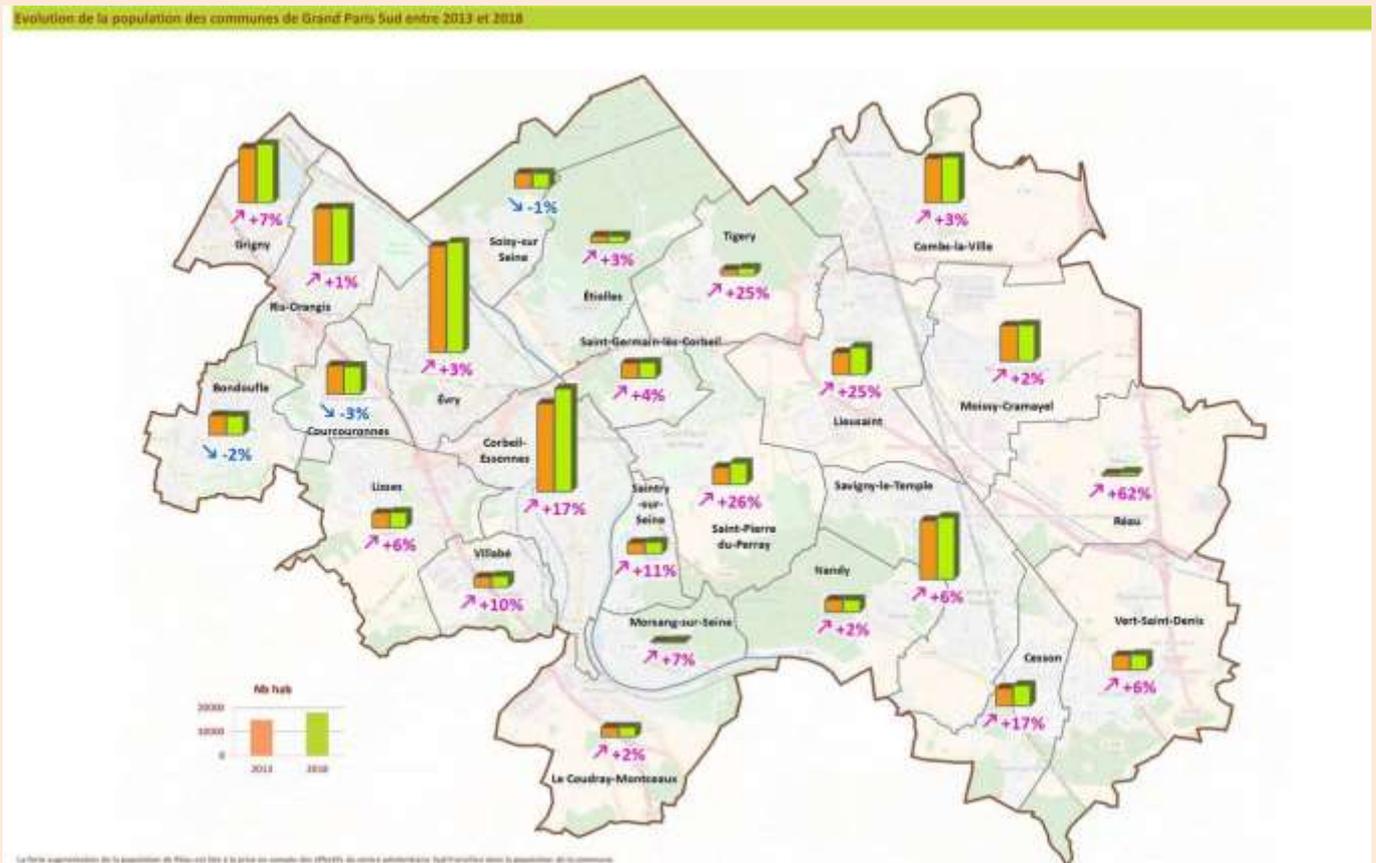
Tout se passe comme si le discours ambiant était fait pour éviter de s'épancher sur cette question majeure à laquelle nous devons apporter des réponses urgentes. Le réchauffement climatique et donc la transitions sociale et écologique nous imposent pourtant de trouver des solutions qui passent par :

- une révision profonde du SDRIF, afin de stopper la densification voire la surdensification de la région ;
- une prise en compte sérieuse de la circulaire « zéro artificialisation nette » ;
- une réduction autant que possible de l'usage de la voiture ;
- le développement le ferroutage ;
- la recréation de véritables bassins de vie et l'arrêt de bâtir des villes dortoirs qui participent grandement à l'augmentation des gaz à effet de serre par les déplacements qu'elles imposent.

Par l'augmentation continue des déplacements et des échanges des marchandises, les 23 communes de Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart n'ont pas encore intégrées qu'elles avaient leur part de responsabilité dans le désastre annoncé.

* *Jacqueline Lorthiois, urbaniste et socio économiste*

** *Au 1er janvier 2019, Grand Paris Sud compte 351 608 habitants contre 323 637 en 2013 (INSEE)*



Elections municipales 2020 : Quel territoire « durable » aujourd'hui et demain ? Quelle transition écologique ?

Questionnaire aux candidats se présentant dans les communes de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Notre territoire est dans l'urgence ! Le temps n'est plus aux questions philosophiques, il est celui de l'action ! La communauté d'agglomération doit agir et être un acteur prépondérant de la transition écologique, vers un nouveau modèle environnemental, social et économique.

Pour la première fois en 2014, lors des élections municipales, les candidats pressentis pour siéger au Conseil communautaire de l'agglomération étaient désignés par chaque liste se présentant.

Notre collectif considère donc que la campagne électorale qui s'ouvre au printemps 2020 ne doit pas concerner seulement les enjeux communaux.

Cette période doit être aussi le temps :

- du bilan de l'action de la communauté d'agglomération menée pendant ce mandat 2014/2020 ;
- de la prise d'**engagements communautaires** précis sur lesquels les candidats qui se présentent, s'engagent et sont prêts à agir, évitant ainsi un consensus mou, facteur d'inaction.

Ce questionnaire, qui s'attache aux sujets de la responsabilité de la communauté d'agglomération, est donc destiné à permettre à chaque liste se présentant dans les 23 communes de l'agglomération de faire connaître :

- leur appréciation du mandat communautaire qui s'achève ;
- leur projet politique pour l'agglomération durant les six prochaines années.

Les réponses seront rendues publiques quelque temps avant la clôture de la campagne, de façon à ce que chaque citoyen et électeur puisse accorder ses suffrages en toute connaissance et en toute clarté.

Aménagement du territoire

- Quel bilan faites-vous de la politique d'aménagement du territoire menée par votre commune ET par la communauté d'agglomération durant le mandat qui s'achève ?
- Quelle est votre position sur l'établissement d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et sur quelle répartition territoriale ?
- Quelle est votre position sur le rôle et le contenu du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) ?
- Quelle politique mettez-vous en œuvre :
 - aux niveaux communal et communautaire à propos des Zones d'Activité et zones commerciales existantes ou en projet ?
 - en matière de développement/densification de l'habitat (cf. circulaire ministérielle 29 juillet 2019), pour une agglomération soutenable ?

en matière de protection des populations contre les risques naturels et technologiques ?

Compétences déléguées

- Quelles seraient, selon vous, les compétences de la communauté d'agglomération à mutualiser obligatoirement, optionnellement ? »
- Quelles compétences nouvelles voudriez-vous affecter à la Communauté d'Agglomération ?

Economies d'énergies - lutte contre les gaz à effet de serre (GES)

- Quel bilan faites-vous de la politique de votre commune ET de l'agglomération en la matière ?
- Comment évaluez-vous l'impact du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté par le Conseil communautaire sur votre commune ? Sur l'agglomération ?
- Quelle politique mettez-vous en œuvre en matière :
 - d'économie d'énergie (chauffage, isolation, consommations énergie, etc.) dans les bâtiments publics, dans les logements sociaux et privés ?
 - de mobilités ?
 - de transports de marchandise, intra et extra communautaire ?
 - de réduction/gestion des déchets ?

Biodiversité - trame verte bleue noire

- Quel bilan faites-vous de la politique de votre commune ET de la communauté d'agglomération en la matière ?
- Quelle politique mettez-vous en œuvre en matière :
 - de gestion de la ressource en eau ?
 - de protection de la trame verte, bleue, noire (lumineuse) ?
 - de protection de la faune et la flore ?

Réserves foncières - agriculture

- Quel bilan faites-vous de la politique de votre commune ET de votre agglomération en la matière ?
- Quelle politique mettez-vous en œuvre en matière :
 - d'évolution des modèles agricole en vigueur sur notre territoire ?
 - de structuration d'une filière agro-alimentaire de proximité sur notre territoire ?
 - de gestion du foncier agricole et forestier ?

Participation citoyenne - inclusion

- Quel bilan faites-vous de la politique menée par votre commune, la communauté d'agglomération, en matière de participation citoyenne, d'inclusion sociale, économique et environnementale ?
- Quelle politique mettez-vous en œuvre en matière :
 - de création, de développement de dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de concertation effective, de co-construction dans l'ensemble des domaines d'action de l'agglomération ?
 - de politique associative locale et territoriale ?
 - de précarité énergétique des populations ?
 - de soutien aux emplois tournés vers la transition écologique du territoire ?
- Pour garantir la soutenabilité de l'agglomération, quelles sont vos propositions en matière de gouvernance, de la mise en œuvre de ses compétences, du lien et de la coopération entre les communes et l'agglomération ?

Les réponses à ce questionnaire seront mises en ligne sur notre blog dédié à cet effet, au fur et à mesure de leurs arrivées.

<http://gpse.e-monsite.com/>

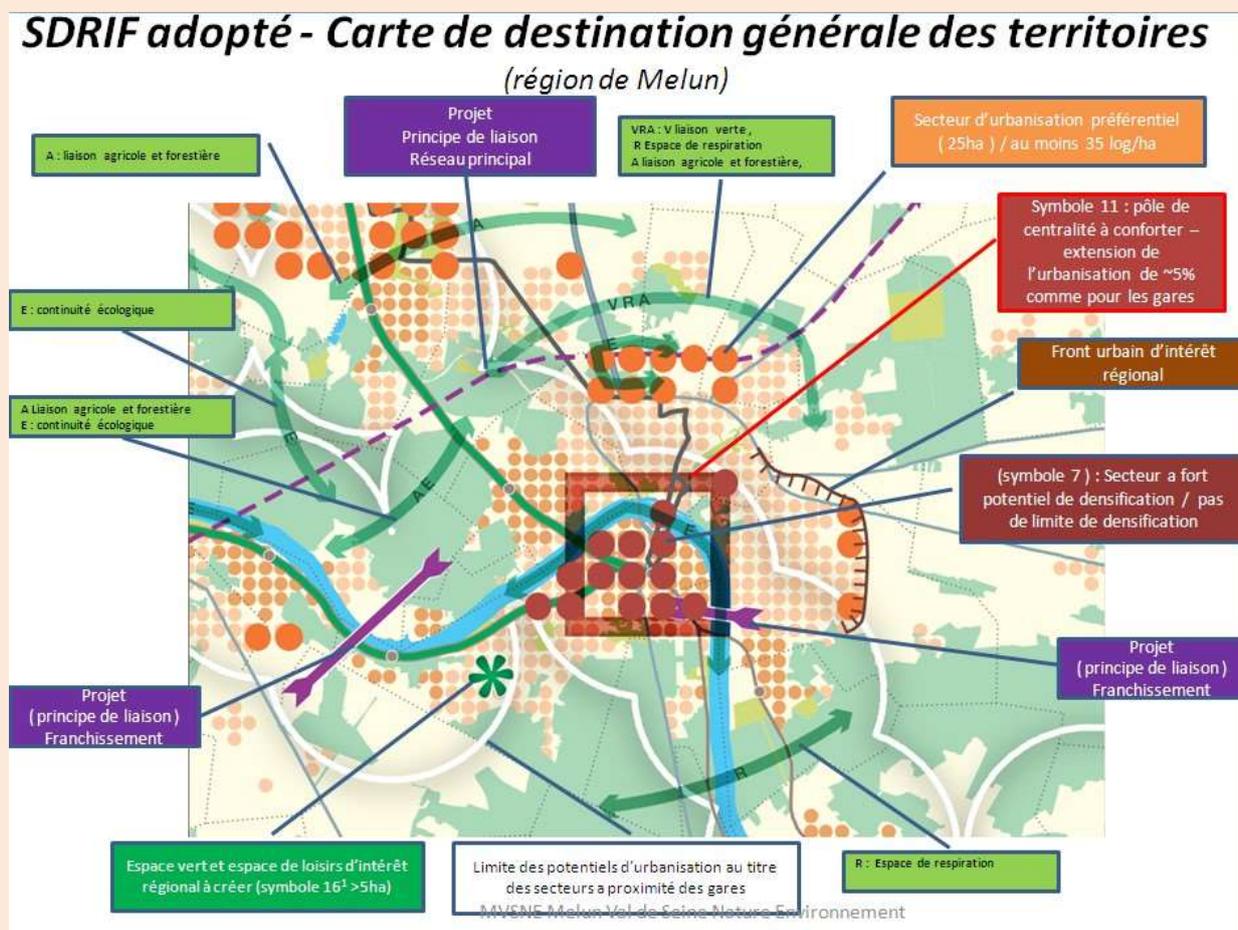
Contournement de Melun : comment maîtriser les mobilités ?

L'état des lieux

L'inauguration le 12 novembre 2019 d'une nouvelle portion 4 voies du barreau RD 1605 au Nord de Melun a réactivé le spectre d'un contournement général autoroutier de l'agglomération par l'ouest, autrement dit le C5.

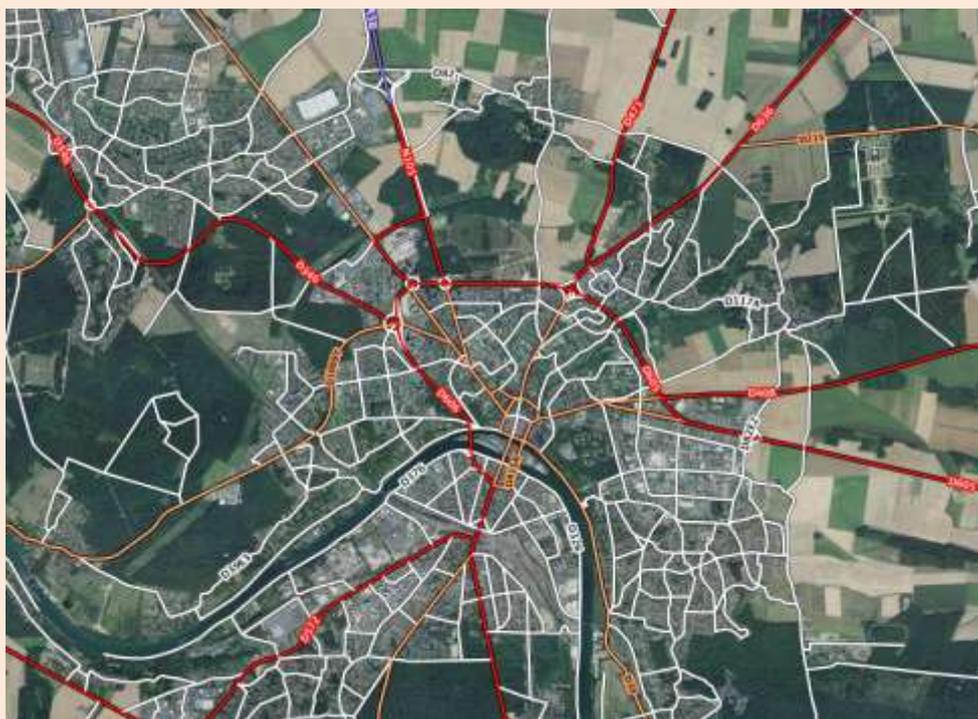
Le président du Conseil départemental de Seine-et-Marne, la présidente du Conseil régional d'Île-de-France, le maire de Melun, se pressaient sur la photo pour couper le cordon.

Le projet C5 de contournement est une vieille et longue histoire, plusieurs fois enterré mais jamais vraiment abandonné par les pouvoirs publics. L'esquisse de ce contournement figure toujours dans le Schéma de Développement Régional d'Île-de-France (SDRIF), il est aussi dans les cartons du plan anti-bouchons de la Région et du Conseil départemental. Il a fait son apparition dans le projet de Schéma de cohérence territorial de l'agglomération Melunaise.



De fait, l'agglomération de Melun est un nœud de communications routières très denses venant principalement du nord de la Seine-et-Marne et au-delà, se rejoignant en entonnoir vers le centre-ville de Melun, avec passage obligé par l'Avenue Thiers qui dessert la gare SNCF et le sud de la Seine-et-Marne vers Fontainebleau :

- D 636 en provenance de Meaux et A4 ;
- A 105 prolongement de la 104, en provenance de Marne-la Vallée ;
- D 306 en provenance de Sénart et Paris (Le Nouvel hôpital de Melun et le Santépôle) ;
- D 346 en provenance de Corbeil et Evry...



Le trafic

Une part du trafic routier traversant l'agglomération est endogène (nombreux déplacements à l'intérieur de l'agglomération, faute d'un réseau de transports en commun adapté).

Une autre part est exogène, transitant par Melun sur cet axe nord-sud du département, pour éviter les encombrements du franchissement de la Seine par la 104 ou le péage de l'A5.

Le serpent (de mer ?) du C5

Solution toute trouvée par certains génies de la Brie... : construire une nouvelle rocade 4 voies contournant complètement l'agglomération de Melun par l'ouest, en suivant le tracé de la ligne à haute tension qui a déjà taillé dans le vif au bord de la forêt de Bréviande, à la bordure du Mée-sur-Seine.

Facile ! Mais après, pour écouler ce nouveau trafic, il faudrait aussi construire un monumental ouvrage pour traverser la Seine, pour ensuite enjamber sans façon la

rivière de l'École afin de rejoindre l'A6. Bref, un chantier pharaonique, pour quel résultat ?

La volatilité du trafic routier

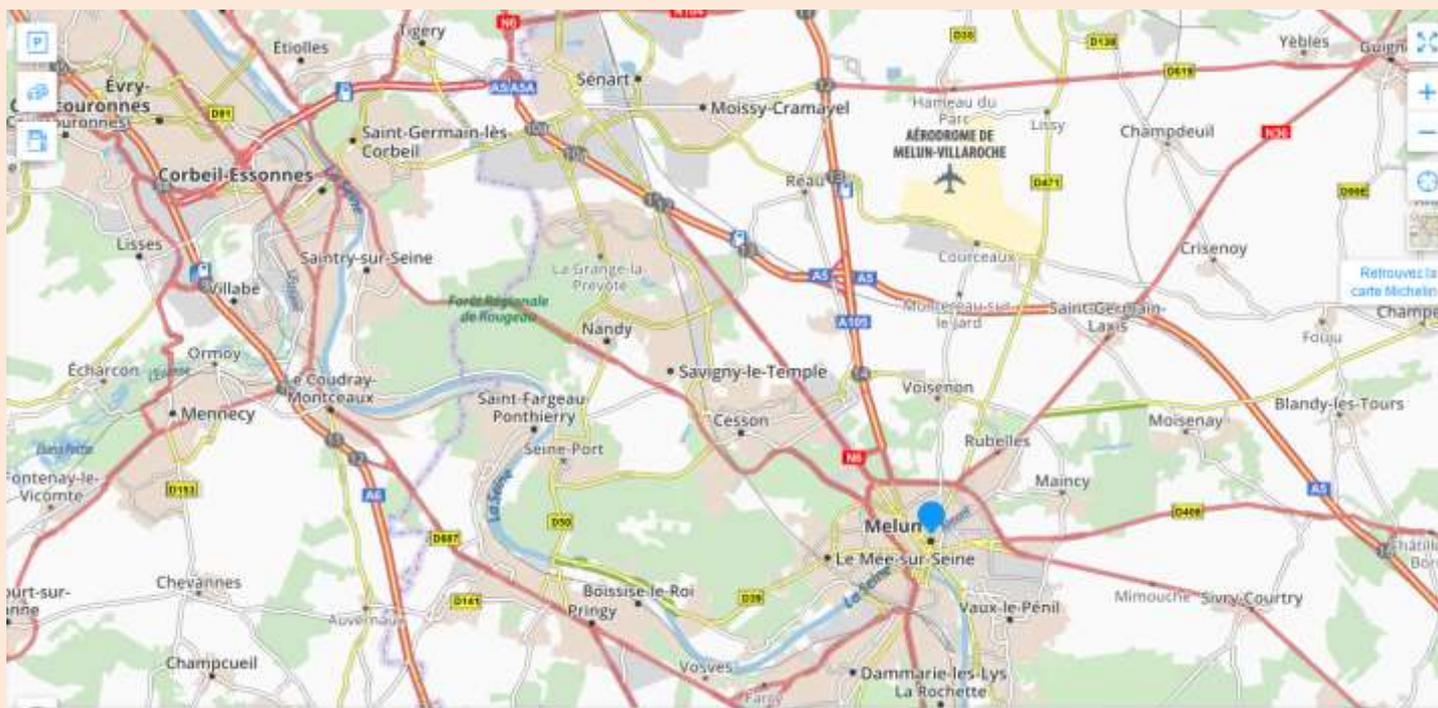
Les encombrements de l'agglomération de Melun sont un abcès de fixation qui ne concerne pas seulement ses habitants et responsables locaux. Cette situation est le produit de phénomènes de développement mal maîtrisés à l'échelle territoriale, départementale et régionale :

- La carte des transports en commun est en retard à tous les niveaux : les travaux du TZen2 devant relier Sénart à Melun débutent à peine, les seuls transports en commun sur l'axe Nord-Sud du département sont des lignes de bus ;
- Le développement outrancier de la logistique en Seine-et-Marne, principalement le long de la Francilienne a exacerbé les embouteillages chroniques.

Nombre de camions estimé, générés par les sites logistiques de Sénart :
1 400 000/an ...

Le trafic routier est très volatile : il s'engouffre d'abord dans les nouvelles voies qui lui sont offertes et, la saturation atteinte, recherche ailleurs par où passer, avec l'aide maintenant très performante d'applications mobiles. La question de la traversée de Melun ne concerne donc pas seulement cette agglomération.

La carte ci-dessous illustre bien que le secteur Corbeil/Evry (A6-104) est complètement lié au secteur Melun (A5, etc.) et que cela constitue un système unique, qui doit être traité comme tel.



Ce monde est-il sérieux ?

Dans cette situation complexe et apparemment inextricable, beaucoup d'élus se disent que le mieux est de feindre de maîtriser un phénomène qui les dépasse. Et donc d'afficher des postures déterminées en pour ou contre le contournement, selon leur situation géographique, surtout en période électorale...Du côté de Melun on penche pour, et inversement du côté du Mée-sur-Seine, Dammarie-les-Lys, sans compter les communes de la rivière de l'École, peu enthousiastes.

En mai 2019, les élus de Sénart 77 unanimes (Cesson, Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy-Cramayel, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis) ont écrit aux autorités administratives et politiques pour exprimer leur opposition à l'atteinte au Bois de Bréviande et leur souhait d'être associés aux études. Lettre morte ?

Mais qui prendra enfin cette question au sérieux, afin de réunir autour de la table toutes les parties prenantes ? Les agglomérations de Melun Val de Seine et Grand Paris Sud se concertent-elles ? Les conseils départementaux de Seine-et-Marne et Essonne, les préfets se parlent-ils ? La Région fait-elle son travail ?

En attendant vainement un miracle politico-administratif, quoi faire ? La période électorale offre une opportunité pour des actions publiques afin de sensibiliser la population. Plusieurs associations ont donc en projet une manifestation fin février pour la préservation du Bois de Bréviande. Mais « sauver le soldat Bréviande » comme l'a déjà dit l'Ecocitoyen déchaîné n'est pas suffisant, il faut agir sur la situation à un niveau d'ensemble.

France Nature Environnement Seine-et-Marne, qui appelle aussi à ce rassemblement, a intégré cette dimension et notre collectif GPSE ne peut que souscrire à son point de vue :

Circulation dans le sud francilien : un débat public nécessaire

« FNE Seine-et-Marne constate qu'aujourd'hui les modèles de circulation actuel et futur, au sein des agglomérations de Melun Val de Seine, Grand Paris Sud et aussi plus largement du massif forestier de Fontainebleau, sont construits prioritairement autour de la voiture et du transport routier, sans :

- intégrer réellement les impératifs de la transition sociale et écologique ;*
- proposer une vision globale et cohérente, compréhensible par tous ;*

Cela conduit à des projets couteux pour les collectivités territoriales.

Quelques exemples significatifs, parmi d'autres,

- les forts risques d'engorgement de la circulation sur les ronds-points nord de Melun avec des difficultés pour accéder au Santépôle de Seine-et-Marne à Melun, alors qu'une extension vient d'y être décidée ;*
- les conditions de circulation dans l'avenue Thiers et le retard significatif dans la mise en œuvre du projet TZen2 ;*
- sans utilité réelle démontrée :*

- l'amputation envisagée du bois de Bréviande, «poumon vert» d'une partie des populations de Melun et du Mée-sur-Seine ;
- la modification défavorable de périmètre de protection de la Forêt de Fontainebleau ;
- l'atteinte aux paysages des vallées de Seine et d'Ecole ;
- .../ ...

font apparaître une absence de cohérence et de transparence où la défense d'intérêts légitimes mais contradictoires prend le pas sur l'intérêt général.

A l'issue des élections municipales, FNE Seine-et-Marne demandera, aux nouvelles collectivités territoriales, l'organisation d'un débat public associant toutes les parties prenantes pour construire en toute transparence, dans l'intérêt général, un plan global s'intégrant dans une transition sociale et écologique.

Pour cela elle propose la saisine de la Commission Nationale du Débat Public.

FNE Seine-et-Marne s'associe à la marche du 29 février, dans une démarche non partisane, car elle est un levier parmi d'autres, pour sensibiliser les populations et exiger ce débat public. »

GPSE : qui sommes-nous ?

Suite à la création début 2016 de la nouvelle agglomération Grand Paris Sud / Seine-Essonnes-Sénart, des associations d'Essonne et de Seine-et-Marne agissant, dans ce périmètre, sur les questions locales de défense de l'environnement, du cadre de vie, de la promotion du développement durable, ont décidé de constituer ensemble un **collectif associatif intitulé [Grand Paris Sud Eco citoyen]**.

Ce collectif a pour objectif de faire entendre, au prisme du développement durable, **une voix de la société civile, citoyenne et associative**, pour toutes les questions qui détermineront les politiques mises en œuvre par cette nouvelle agglomération maintenant comme dans les années à venir : développement économique, emploi, logement, transports, urbanisme et équilibre du territoire, environnement, ... ;

Notre démarche se veut citoyenne car elle entend contribuer à une démocratie citoyenne vivante, favoriser des formes nouvelles de participation démocratique en donnant toute sa place à la société civile. Nous engageons les élus de la nouvelle agglomération à en faire vivre les conditions.

Notre objectif se veut aussi éco citoyen car nous souhaitons contribuer à la création d'un territoire durable plus respectueux des ressources naturelles, des populations, de l'environnement et du cadre de vie.

Les associations membres du collectif Grand Paris Sud Eco citoyen

ADE (Association de Défense de l'Environnement de Sénart et environs), ARNASSEN (Association pour la reconnaissance de Noisement...), C-E-E (Corbeil-Essonnes-Environnement), DDNA (Développement durable Notre avenir), EVERY Sud, EVERY Village, SEE (Soisy-Etiolles- Environnement)

Contact : gpsecocitoyen@gmail.com

<https://www.facebook.com/GPSE.idf/>

<http://gpse.e-monsite.com/>